

# LE FAIT DU JOUR

redaction@sonapresse.com

## Fin de la 19e réunion du PFBC : le Gabon signe deux accords

**CLÔTURÉE** à

Libreville en fin de semaine dernière, la 19e réunion des parties des Partenariats pour les forêts du Bassin du Congo a débouché sur la signature d'accords pour le Gabon, d'un important engagement de la Norvège et bien d'autres points forts.

GM.NTOUTOUME-NDONG  
Libreville/Gabon

**L**IBREVILLE vient d'abriter la 19e réunion de parties des Partenariats pour les forêts du Bassin du Congo (PFBC). L'objectif de cette importante rencontre clôturée vendredi dernier était de trouver des solutions pour mieux protéger les forêts d'Afrique centrale, productrices d'environ 70 milliards de tonnes de carbone. Le ministre des Affaires étrangères, Michael Moussa Adamo, a procédé à la clôture des travaux.

Du 5 au 8 juillet, les ministres en charge des Forêts et de l'Environnement des pays d'Afrique centrale, les représentants des pays donateurs, les chefs d'entreprise, les acteurs de la société civile et les partenaires membres d'organisations et institutions ont œuvré ensemble pour la protection de la biodiversité,



Signature de l'accord sur le programme EduConservation.

la gestion durable des forêts, la lutte contre les changements climatiques et le développement durable du Bassin du Congo, en proposant des idées communes. Sur le plan national, la réunion des Parties a été marquée par la signature de deux accords majeurs. Tout d'abord, dans le cadre du premier paiement de la Norvège basé sur les résultats pour la réduction de ses émissions dues à la déforestation et à la dégradation des forêts à travers l'Initiative pour la forêt d'Afrique centrale (CAFI), le Gabon a procédé à

la signature de cinq documents de programmation relatifs au 3e cycle de CAFI. Cette programmation comprend la mise en œuvre du processus de certification et la foresterie communautaire à l'échelle nationale au Gabon, la protection contre l'empiètement des aires protégées, etc.

Ensuite, le ministère de l'Éducation nationale, chargé de la Formation civique et le ministère des Eaux et Forêts, de la Mer, de l'Environnement chargé du Plan climat et du Plan d'affectation des terres

ont signé un protocole d'accord de partenariat avec Sabine Plartner African Charities (SPAC) et l'ONG Leadership for Conservation in Africa (LCA) pour la mise en œuvre au Gabon, du programme éducatif dénommé "EduConservation", visant à sensibiliser la jeunesse aux enjeux liés à la préservation de l'environnement.

Sur un tout autre plan, la 19e réunion des parties des partenariats pour les forêts du Bassin du Congo a également débouché sur : le lancement de la quatrième phase du

Programme régional pour l'environnement en Afrique centrale (CARPE), programme majeur de l'Agence américaine pour le développement international (USAID) sur la conservation en Afrique centrale; la création d'une Task force chargée d'élaborer les procédures et modalités pour garantir une bonne coordination des financements; la reprise de la facilitation du PFBC par la France pour la période de 2023-2024. La facilitation République fédérale d'Allemagne, qui poursuivra son appui durant le premier semestre 2023 et bien d'autres points.

Selon les experts, si la déforestation parvient à libérer le carbone que contiennent les forêts du Bassin du Congo dans l'atmosphère, la température de la planète irait vers une hausse de plus 3° ou 4 °C, avec des conséquences extrêmement graves pour l'humanité.

À la 15e Conférence des Parties sur la biodiversité (COP15) qui se tiendra à Montréal en décembre 2022, les parties du PFBC comptent poursuivre leurs efforts pour un financement équitable de la conservation des forêts du Bassin du Congo.

### Contrepoint

## La responsabilité des producteurs des énergies fossiles

GMNN  
Libreville/Gabon

**A**UJOURD'HUI, à en juger par une action insuffisante contre le changement climatique ou un engagement très faible, les grands pays producteurs de gaz à effet de serre traînent les pieds. Malgré l'organisation, au fil des années, de ces grands-messes

sur le changement climatique et la protection de la biodiversité. La combustion des énergies fossiles est la première cause du réchauffement climatique. Les pays producteurs de ladite énergie en sont-ils réellement conscients? L'Australie et les États-Unis sont de grands producteurs de charbon ainsi que de gaz de schiste, la Russie produit le gaz, le Canada est un grand producteur

de sables bitumineux, etc. Tous participent pourtant depuis des années aux grandes rencontres internationales en faveur de la préservation de la planète. Pourtant, rien ne semble bouger sérieusement. Résoudre la question du réchauffement climatique apparaît plus comme un problème des pays abritant les forêts qui produisent le carbone.

En effet, il est toujours demandé

aux pays abritant les poumons du monde – la forêt amazonienne et le Bassin du Congo – de multiplier leurs efforts pour éviter la déforestation et protéger l'environnement. Or, la protection de la planète concerne tous les pays. Sur cette question, les divisions au sein de la communauté internationale participent davantage à amplifier le risque de voir notre planète en très grand danger.